

CHAPITRE 2

Population, ménages et familles

• Les faits saillants

Distribution spatiale, structure par âge et par sexe de la population

Le taux d'urbanisation de la population s'élève à 36%, l'Aire Métropolitaine regroupant à elle seule 22% de la population du pays, soit plus de 60% de la population urbaine.

Les femmes comptent pour 52% de la population totale. Il s'agit d'une population jeune. 38.5% de la population a moins de 15 ans tandis que la part des vieux âgés de 65 ans et plus est de 6.3%.

Statut dans le ménage, statut matrimonial, unions et religion

Sexe du chef de ménage

53% des ménages sont dirigés par des femmes dans l'ensemble du pays. Mais il y a prédominance des ménages dont le chef est une femme dans les milieux urbains (respectivement 64% et 60% des ménages de l'Aire Métropolitaine et des villes de province) alors que plus de la moitié des ménages sont dirigés par des hommes en milieu rural.

Lien de parenté avec le chef de ménage

Le statut dans le ménage renvoie au lien de parenté avec le chef de ménage. La distribution des membres secondaires des ménages (hors chef de ménage) se caractérise par une forte présence des enfants du chef de ménage (53.7%), les conjoint(e)s du chef venant en second rang (14.6%).

Statut matrimonial

38.2% de la population de 15 ans et plus sont célibataires et 45% sont en union. Deux types d'union doivent être considérés: le mariage et le plaçage. Ce dernier est majoritaire dans la population en union (53.6%) à l'échelle du pays comme dans l'Aire Métropolitaine et en milieu rural. Mais le poids du plaçage diminue à mesure que le revenu du ménage auquel appartiennent les individus de 15 ans et plus augmente, passant de 62.4% à 43.1% du premier quintile au dernier quintile du revenu.

Religion

La population est majoritairement catholique (58.3%) selon les déclarations des personnes enquêtées. Le protestantisme – sous diverses formes - concerne un peu plus d'un tiers (34%) de la population, les confessions baptiste, «Église de Dieu» et pentecôtiste étant les plus fréquentes. Le pentecôtisme est bien plus présent dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (10%) que dans les autres milieux de résidence.

Migrations

Migrations du département d'origine au département de résidence actuel

12.1% de la population ne résident pas, en 2001 (année de l'enquête), dans leur département d'origine, c'est-à-dire le département de naissance de l'individu ou de résidence de la mère au moment de la naissance de l'individu. La proportion de migrants est particulièrement élevée dans le Département de l'Ouest (27.4%) qui contient l'Aire Métropolitaine, point d'attraction des migrants. 13.4% des femmes ont migré, de leur département d'origine au département de résidence au moment de l'enquête contre 10.7% des hommes. Et 24.6% des individus issus des ménages les plus riches ont quitté leur département d'origine contre 5.3% de ceux issus des ménages les plus pauvres.

Les migrants installés dans le département de l'Ouest viennent de tous les autres départements. Mais trois départements se distinguent nettement: le Sud-Est (21.6%), le Sud (21.6%) et la Grande-Anse (21.1%). A l'exception des migrants originaires du Nord-Est et du Nord-Ouest, les migrants se sont établis massivement (80% et plus) dans le département de l'Ouest.

Parents émigrés

30.5% des ménages du pays ont au moins un parent émigré, établi à l'étranger. Mais des contrastes importants se font jour entre les milieux de résidence comme entre les départements géographiques. 44% des ménages de l'Aire Métropolitaine ont un parent à l'étranger contre 25.2% des ménages ruraux. Trois départements affichent d'assez fortes proportions de ménages ayant de la famille à l'étranger: le Sud-Est (43.1%), l'Ouest (36.7%) et le Nord-Ouest (32.9%). Un tiers des ménages dont le chef est une femme ont de la famille vivant à l'étranger. Surtout, dans l'ensemble des ménages riches, un peu plus d'un ménage sur deux a un parent

émigré contre 15.8% chez les ménages du premier quintile. En fait, la proportion de ménages pour lesquels il existe un parent à l'étranger croît avec le niveau de revenu du ménage.

A l'échelle des ménages, les destinations des parents émigrés sont diverses. Mais les Etats-Unis demeurent au premier rang. 69.4% des ménages ayant au moins un parent émigré déclarent qu'ils ont un ou deux parents établis aux Etats-Unis, voire plus. C'est notamment le cas de 82.3% des ménages (ayant déclaré au moins un parent émigré) du département de l'Ouest, de 81% des ménages de l'Artibonite, de 83.1% des ménages de la Grande-Anse. Il faut ajouter que 65% des parents émigrés déclarés par les ménages résident aux Etats-Unis.

La République Dominicaine est une destination majeure pour certains départements. Respectivement 75.3%, 63.2% et 42.5% des ménages des départements du Sud-Est, du Centre et du Nord-Est ont déclaré des parents émigrés installés dans la république voisine. Et 15.3% des parents émigrés déclarés vivent en République Dominicaine.

7 parents émigrés sur dix restent à l'étranger parce qu'ils y travaillent et 15.8% y sont à la recherche d'un emploi.

Plus de quatre parents émigrés sur cinq (83.5%) effectuent des transferts au bénéfice de la famille restée en Haïti, qu'il s'agisse de transferts d'argent (59.2%), de cadeaux (15.3%) ou du paiement de provisions alimentaires (9%). Mais 57.9% des parents émigrés liés aux ménages les plus pauvres (premier quintile) n'envoient ni argent, ni cadeaux, ni provisions alimentaires contre 28.5% des parents émigrés liés aux ménages les plus riches.

Description des ménages

Taille des ménages

Les ménages de 4 à 6 personnes sont les plus fréquents (41.2%). Aux deux extrêmes de la distribution des ménages selon leur taille, les ménages unipersonnels et les ménages de 10 personnes et plus sont minoritaires (resp. 9.3% et 3.7%).

En moyenne, un ménage compte 4.5 membres à l'échelle du pays et les tailles moyennes observées dans les différents milieux de résidence n'en divergent pas. Les ménages à structure familiale complexe, élargie ou nucléaire sont les ménages dont la taille moyenne est supérieure à la moyenne nationale (respectivement 5.7, 5.2, 5.3), de même que les ménages les plus riches appartenant au dernier quintile de revenu (5.2).

Structure familiale des ménages

Les familles élargies (38%) et les familles nucléaires (25.7%) constituent les deux principaux modes d'organisation familiale des ménages. La comparaison des distributions des ménages selon la structure familiale du ménage par sexe du chef de ménage révèle des différences sensibles. Peu de ménages sont constitués d'une femme seule (7% contre 11.9% des ménages dirigés par des hommes). Les familles monoparentales sont plus fréquentes lorsque le chef de ménage est une femme (18.4% contre 4.6% des ménages dont le chef est un homme), de même que les familles élargies (41.6% contre 33.7% des ménages dirigés par un homme).

Définitions

Structure familiale du ménage

Famille nucléaire

composée d'un couple (chef de ménage et conjoint (e)) et de ses enfants

Couple sans enfants

composée d'un couple seul (chef de ménage et conjoint(e)).

Famille monoparentale

composée d'un parent (chef de ménage) et de ses enfants

Famille élargie

composée du noyau (couple et enfants) et de personnes apparentées de près ou de loin au chef de ménage.

Famille complexe

composée du chef de ménage, éventuellement de personnes apparentées à celui-ci, et de personnes non-apparentées au chef de ménage.

